La circulation de l’information est une des conditions de succès en matière de santé et de sécurité du travail (SST). Elle permet aux personnes concernées d’avoir l’information pertinente pour prendre les bonnes décisions. Des communications dynamiques sont aussi essentielles à la mobilisation des équipes de travail et favorisent la participation de tous. Il s’agit d’une fonction essentielle au développement de la culture de l’organisation en matière de SST. Le comité de santé et de sécurité (CSS) doit s’assurer que l’information pertinente circule dans toute l’organisation.

Faire un plan de communication lié à la SST permet de favoriser :

* La sensibilisation et la promotion de la prévention auprès des employés.
* Une meilleure circulation de l’information dans chacun des services et dans toute l’organisation.
* La valorisation et la publication des bons coups.
* Les occasions d’échanges et de discussions en SST.

| ACTIVITÉS | ÉTAPES DE RÉALISATION | RESPONSABLE | ÉCHÉANCIER | SUIVI/REMARQUES |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Établir un plan de communication en SST | 1. Tracer le profil actuel des communications SST dans l’organisation
 | * Communications
* Directeur
* Chef de service
* CSS
 |  |  |
| 1. Définir les objectifs ou les résultats attendus
 |  |  |  |
| 1. Identifier les publics cibles
 |  |  |  |
| 1. Déterminer les messages ou les informations à diffuser incluant les réalisations de l’année et les projets à venir
 |  |  |  |
| 1. Déterminer les moyens de communication

(ex. : réunions de direction, rencontres de services, journal, affichage, boîte à suggestions, courriel, talon de paie) |  |  |  |
| 1. Établir un échéancier et les fréquences
 |  |  |  |
| 1. Évaluer et mesurer l’impact du plan de communication
 |  |  |  |

Voici quelques exemples de moyens de communication à utiliser dans les services municipaux afin d’assurer la circulation de l’information en SST. Un point à retenir est l'importance de diversifier les moyens de communication selon les objectifs définis, dans le but d'atteindre les publics cibles.

Exemples de moyens de communication dans des services municipaux afin d’assurer la circulation de l’information en SST :

* Communiqués SST envoyés par le CSS avec un logo développé spécifiquement pour le CSS.
* Tournée paritaire des équipes pour informer les travailleurs de certains enjeux SST (ex. : ressources d’aide offertes aux employés en détresse, capsule sur de nouveaux formulaires).
* Transmission d’informations dans les rencontres de répartition du travail en début de quart de travail.
* Capsules à visionnement obligatoire sur l’ordinateur, avant d’accéder aux autres fonctionnalités de l’ordinateur.
* Intégration de sujets SST dans l’ensemble des rencontres (direction, équipe, rencontre syndicale).
* Tableau d’affichage spécifique à la prévention (certains services y ont mis du ruban de couleur autour de l’espace réservé).
* Préparation et diffusion de rencontres SST : des fiches d’animation spécifiques à des thématiques liées au domaine municipal ont été développées par l’APSAM. Ces fiches sont accessibles sur les différentes pages du site Web (recherchez l’icône) et sont toutes regroupées dans la page [Rencontres SST](https://www.apsam.com/publications/rencontres-sst).

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la page 18 du guide « [Vers un comité de santé et de sécurité efficace](https://www.apsam.com/sites/default/files/docs/publications/css-guide.pdf) ».

Finalement, il pourrait être pertinent d’intégrer la SST dans le plan de communication global de l'organisation.